

## ▼ Horaires

### Lundi / mardi / jeudi

8h00-12h00  
14h00-16h30

### Mercredi

9h00-12h00

### Vendredi

8h00-12h00

### Samedi

9h00-11h45

## ▼ Coordonnées

2 avenue des Miougraniers

Tél. : 04 66 57 03 28

Fax : 04 66 57 09 74

mairie@domazan.fr

## ▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera  
une permanence

**Samedi 20 janvier 2024**

de 9h30 à 11h30

sans rendez-vous.

## ▼ Site internet

[www.domazan.fr](http://www.domazan.fr)

## ▼ Facebook

@newsletter.domazan.fr

Site internet

Facebook



Monsieur le Maire, son Conseil Municipal et tous les agents communaux vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2024.



Depuis le **1er janvier 2024** la collecte des ordures ménagères et des déchets verts a changé. La collecte a lieu le **MARDI** à la place du **vendredi**, pas de changement pour le tri sélectif (bac jaune).



**Collecte le vendredi les semaines impaires**  
(sortir le bac la veille impérativement)



**Collecte le mardi**  
(sortir les bacs la veille impérativement)

Suite au non collecte des bacs sur certaines tournées, les équipes du SMICTOM Rhône-Garrigues sont fortement mobilisées pour retrouver un fonctionnement normal le plus rapidement possible. Comptant sur votre compréhension.



## NUIT DE LA LECTURE

**Samedi 20 janvier 2024**

**À 18h30**

**Au foyer rural**

### Programme

Contes, Lecture d'un texte de Rodolphe Noureev

Chorale de Domazan

Collation offerte

Film Billy Elliot

Tout public - gratuit

*venez nombreux!*





## Numéros utiles

### Police Secours

17

### Pompiers

18

### Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

### Police Intercommunale

#### de nuit

06.37.65.44.27

### Enfance Maltraîtée

0800 05 41 41

### Violence femme Info

3919

### Centre Antipoison

04 91 75 25 25

### SAUR

04 30 62 10 00

### ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

### GRDF Dépannage

0800 473 333

### SMICTOM

04 90 15 17 80

### Télécom Dérangement

3900 / 3901 Pro



## Médiathèque

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

### Mercredi

10h00 -12h00 /14h00 -19h00

### Jeudi

16h30 / 19h00

### Samedi

10h00 -12h00



## Agence postale communale

### Lundi / mardi / jeudi

9h00-12h00 / 14h00-16h30

### Mercredi/vendredi

9h00-12h00

### Samedi

9h00-11h45



## Marché

### Mardi matin

08h00 - 12h00

Lundi 08 janvier 2024

À 18h30 au foyer communal



## INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE ANNÉE 2024-2025

Vous pouvez dès à présent demander le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 à l'accueil de la mairie pour les enfants né-e-s en 2021. Ils devront être retourner avant le 1er février 2024 .

## BISTROT DE L'HOSTE

Vendredi 12 Janvier à 20 H00

Karaoké + Tapas

Dimanche 14 Janvier à 10H30

Concours de Belote coincée

Vous pouvez nous contacter par téléphone pour plus de renseignements.

Au 04.34.28.17.45 ou par mail à [bistrotdelhoste@gmail.com](mailto:bistrotdelhoste@gmail.com)



## ANNONCE LOCATION STUDIO

Studio à louer à DOMAZAN pour tous renseignements merci de contacter le 06.24.43.55.89



## INFO ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans un souci d'engager des actions significatives en faveur de la maîtrise des consommations d'énergie et afin de contribuer à la préservation de l'environnement par la limitation des émissions de gaz à effet de serre ainsi que la limitation contre les nuisances lumineuses. Monsieur le Maire et son conseil municipal ont décidé d'interrompre l'éclairage public la nuit sur une partie du territoire de minuit à 6h00 du matin sur les voies ci-après conformément à l'arrêté municipal 2023-020 :

-Route d'Estézargues, chemin de la Rayalette,

-Chemin du moulin à vent, chemin de la bergerie, rue des écoles, route de Théziers, avenue des marronniers, route de Signargues, chemin de Sourilhac, chemin des Bohémiennes, chemin de la Charrette, avenue des Aires, impasse des Grenaches,

-Chemin de Saint-Victor, chemin des cèdres, chemin de Roquemaure, chemin du bois, chemin de la Vigie, chemin du Mas Blanc.

## INFO PARTENAIRE



## Panneau lumineux

Un nouveau panneau lumineux a été mis en place rue de l'Alambic afin de diffuser les informations relatives à la Communauté de Communes du Pont-du-Gard et de la Commune de Domazan.